

Rapport aux délégués syndicaux

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 26 janvier 2018

**objet : Adoption du budget primitif 2018 -
budget 1G**

Pour l'année 2018, le budget primitif concernant le budget annexe 1G s'établit conformément à la présentation faite lors du rapport d'orientation budgétaire fin 2017, à savoir une augmentation sensible des recettes grâce à la commercialisation de services de communication par ENN. Les recettes permettent non seulement d'assumer les charges de maintenance du réseau mais aussi de prévoir des opérations de modernisation du réseau sans faire appel à des fonds publics supplémentaires.

1° Section de fonctionnement

- En dépenses

Dépenses section de fonctionnement	
Description	Total
6137 DROITS DE PASSAGE RESEAU 1G ET BAUX	84 000,00
6156 MAINTENANCE RESEAU 1G	150 000,00
611 PRESTATIONS DE SERVICES	5 000,00
023 PRELEVEMENT POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES	333 808,00
Total	572 808,00

- En recettes

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

Recettes section de fonctionnement	
Description	Total
757 RECETTES DU RESEAU	572 808,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	
Total	572 808,00

2° Section d'investissement

- En dépenses

Dépenses section d'investissement	
Description	Total
2315 MISE A NIVEAU DU RESEAU DE COLLECTE	333 808,00 €
Total	333 808,00 €

- En recettes

Recettes section d'investissement	
Description	Total
021 PRELEVEMENT SUR RECETTE EXTRAORDINAIRE	333 808,00
Total	333 808,00 €

Equilibre général du budget

	Objet	BP 2018
Dépenses	Fonctionnement	572 808,00€
	Investissement	333 808,00 €
	Total dépenses	906 616,00 €
Recettes	Fonctionnement	572 808,00 €
	Investissement	333 808,00 €
	Total recettes	906 616,00 €

Pour rappel, ce budget est relatif à la prise en charge du réseau de collecte qui avait été réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Département de l'Eure et dont la gestion a été transférée au SMO à la date où le Département transférait sa compétence au SMO Eure Numérique.

Les dépenses affectées à ce budget, 572 808,00€ sont de quatre natures :

- Le paiement des redevances d'usage du domaine public et des baux octroyés sur les propriétés constituant l'assiette de réalisation de ce réseau,
- Les frais de maintenance et d'entretien de ce réseau,
- De la prestation de service au budget principal pour la prise en charge des salaires du personnel qui travaille indifféremment pour les 3 budgets,
- La mise en conformité du réseau de collecte, section d'investissement financée par un prélèvement pour dépenses extraordinaires sur la section de fonctionnement.

Face à ces dépenses, le SMO Eure Numérique perçoit des recettes issues de locations de fibres optiques.

Il est nécessaire de noter que le SMO Eure Numérique ne peut pas commercialiser ce réseau dans les conditions normales du marché. La mission très haut débit qui instruit la demande de versement du Fonds national pour la Société Numérique estime qu'une commercialisation de ce réseau ne se justifie pas compte tenu de l'existence d'une initiative privée. Seuls des liens à destination de professionnels pour la location de fibres optiques noires ou de fourreaux peuvent ainsi être proposés.

Il est proposé au comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Réunion du 26 janvier 2018

**Objet: Adoption du budget primitif 2018 -
budget 1G**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 9.1 et 9.3 ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 26 janvier 2018 à l'Hôtel du Département à Evreux,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président et relatif au budget primitif du budget annexe réseau 1G pour 2018 tel que présenté dans le tableau ci-dessous en dépenses réelles :

	Objet	BP 2018
Dépenses	Fonctionnement	572 808,00€
	Investissement	333 808,00 €
	Total dépenses	906 616,00 €
Recettes	Fonctionnement	572 808,00 €
	Investissement	333 808,00 €
	Total recettes	906 616,00 €

- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer tous les actes nécessaires à l'exécution budget annexe réseau 1G pour 2018.

- Nombre de voix pour :
 - Collège EPCI : 24
- Collège Conseil Départemental : 12
- Nombre de voix contre :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Abstention :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0

Fait à Evreux, le 26 janvier 2018

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché

